Bonjour à toutes et à tous,

En mai 2019, l'administrateur provisoire du syndicat de copropriétés Luxxcité a transféré ses pouvoirs au nouveau syndicat composé d'un représentant par phase dument nommé par son syndicat vertical. Lors de leur première réunion, les nouveaux administrateurs ont formé un exécutif en nommant:

- M. Philippe Pichet au poste de président
- M. Luc Rouleau au poste de trésorier
- M. Marc Bilodeau au poste de secrétaire.

Danam Bonzai a toutefois continué de gérer le compte, de juin à août, le temps nécessaire pour que ses comptables mettent à jour et ferment le compte de Danam Bonzai et le transfèrent au nouveau syndicat.

Je me suis joint à l'exécutif au mois de juillet 2019 en tant que vice-président. Quelques semaines plus tard, M. Pichet quittait son poste de président et le syndicat pour des raisons personnelles. Les administrateurs m'ont alors proposé le poste de président que j'ai accepté.

Depuis, avec la collaboration des autres administrateurs du syndicat, nous avons:

1. procédé à la révision des règlements de l'immeuble inscrits dans la deuxième partie de la déclaration de copropriété. Cette révision a conduit à la clarification de certains libellés, au retrait et/ou à l'ajout de certains règlements;

2. procédé à l'écriture de procédures afin d'uniformiser les façons de faire;

3. réorganisé le système d'accès au Glamm (puces) puisque, au moment du transfert du système, 30 puces qui avaient été distribuées l'avaient été sans correspondance avec le nom d'un(e) copropriétaire;

4. mis à jour, en septembre 2019, le budget déposé par Danam Bonzai afin qu'il corresponde à l'estimation des besoins établis par l'exécutif;

5. récupéré, le 1er janvier 2020 suite à une mise en demeure envoyée à Danam Bonzai, le montant de 6 411,00$ que ce dernier aurait dû mettre dans le fond de prévoyance et qui était absent au compte;

6. collaboré avec M. Michel Forest qui a créé un site web SDCLUXXCITE.COM et produit des infolettres afin de partager le maximum d'informations avec les copropriétaires du projet Luxxcité;

7. procédé à l'appel de nouveaux fournisseurs, mis à jour les différents devis et revu l'ensemble des contrats;

8. ajusté, à la demande des syndicats verticaux, la date de notre année budgétaire afin d'être en mesure de leur fournir les informations nécessaires à l'établissement de leur propre budget;

9. délégué M. Michel Forest pour suivre une journée de formation à la RGCQ (regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec) sur les principaux changements amenés par les nouvelles lois 16 et 41. M. Forest devait nous en faire un compte rendu. La présentation prévue étant devenue impossible à cause des mesures sanitaires en place à cette époque, M. Forest a produit un document audiovisuel qui a été rendu accessible à tous les administrateur(trice)s des phases.

D'une façon plus générale, depuis les deux dernières années, nous tentons de mettre aux normes divers items des premières phases. Selon les prévisions du constructeur, dès le mois de février 2022, les19 phases seront terminées.

Nous en sommes rendus à notre troisième budget dans lequel nous devons prévoir plusieurs interventions qui restent à faire. Nous y allons en fonction des priorités. De plus, nous tentons de répondre le plus rapidement et le plus adéquatement possible aux différentes demandes et commentaires qui nous sont adressés.

Michel Danis

Président du SDCLuxxcité